

Preserville.

**COMMUNE DE PRESERVILLE
PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 2 MAI 2018 à 20 H 30**

**NOMBRE
DE CONSEILLERS**

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

Absents : 3 (2 représentés)

Exclus : 0

Date de la convocation : 26/04/2018

Date d'affichage : 26/04/2018

L'an deux mil dix-huit, le 2 Mai à 20 H 30, le Conseil Municipal de la commune de PRESERVILLE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick de PERIGNON, Maire, selon l'ordre du jour suivant :

- Remplacement d'un adjoint,

Présents : MM. BOUISSOU, BENETTI, BARTHERE, PELISSE, BOYER, CALAS, LUX, PETIT, SEBASTIAN,

Absents : Mr BLANC qui a donné pouvoir à Mme BENETTI, Mr de SAINT DENIS qui a donné pouvoir à Mr BOUISSOU, Mr PIQUETTE ,

Secrétaire de séance : Mr LUX

* * *

La séance est ouverte à 20 H 40 et Monsieur J-Claude BOUISSOU présente le procès-verbal modifié de la réunion du Conseil Municipal en date du 29 Mars 2018.

Madame BENETTI rappelle que pour une meilleure information des administrés sur le déroulement de cette réunion, elle a soumis ultérieurement d'autres modifications qui n'ont pas été prises en compte.

Monsieur le Maire indique qu'il n'est bien évidemment pas opposé à faire corriger le contenu des divers procès-verbaux en fonction des demandes des élus, ce qu'il a toujours pratiqué.

Toutefois et afin de pouvoir travailler de façon constructive, les observations qui ne changent en rien le fond des débats ne seront pas prises en compte. Il rappelle que ce document a été soumis au secrétaire nommé lors de la séance du 29 Mars dernier, Monsieur J-Claude BOUISSOU, qui l'a validé.

Il précise par ailleurs que les procès-verbaux présentés aux élus comportent les mentions nécessaires à l'information du public, savoir le jour et l'heure de la séance, la présidence, les conseillers présents, la désignation du secrétaire de séance, l'ordre du jour, les débats, les votes et décisions prises par le Conseil.

I – Sujets soumis à délibération :

2018/21 - DEMISSION DE Mr Guy BARTHERE DE SES FONCTIONS D'ADJOINT AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que par courrier en date du 3 Avril 2018, Monsieur Guy BARTHERE a démissionné de ses fonctions de troisième adjoint de la commune de Préserville tout en conservant son mandat de conseiller municipal.

Par courrier en date du 17 Avril 2018, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne indique que conformément à l'article 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a accepté la démission de Mr BARTHERE.

Monsieur le Maire, après avoir accepté cette décision, ne pense pas qu'il soit indispensable pour la bonne marche de la commune de remplacer cet adjoint. Il demande aux élus de s'exprimer et de se prononcer sur ce sujet.

Les élus donnent leur accord à l'unanimité pour ne pas remplacer le troisième adjoint.

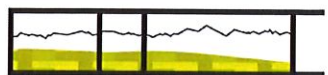
Par ailleurs, Monsieur le Maire précise qu'il va proposer de modifier en ce sens le tableau du Conseil Municipal qui mentionnera donc trois adjoints sur la commune de Préserville, Monsieur Daniel PELISSE devenant de ce fait troisième adjoint.

II : Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole aux élus s'ils le souhaitent.

Un débat animé s'ensuit à propos de l'ambiance conflictuelle présente actuellement au sein de l'équipe municipale. Chacun donne son sentiment et une réflexion est menée pour continuer à travailler efficacement ensemble dans l'intérêt général.










L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 H 25.



Préserville.

SEANCE DU 2 MAI 2018

Ont signé les membres présents :

NOMS - PRENOMS	QUALITE	SIGNATURES
Patrick de PERIGNON	Maire	
Jean-Claude BOUISSOU	1 ^{er} Adjoint	
Mireille BENETTI	2 ^{ème} Adjoint	
Daniel PELISSE	3 ^{ème} Adjoint	
Guy BARTHERE	Conseiller Municipal	
Mathieu BLANC	Conseiller Municipal	
Gérard BOYER	Conseiller Municipal	
A-Marie CALAS	Conseillère Municipale	
Moïse LUX	Conseiller Municipal	
Richard PIQUETTE	Conseiller Municipal	
Evelyne PETIT	Conseillère Municipale	
Léticia SEBASTIAN	Conseillère Municipale	
Bruno de SAINT DENIS	Conseiller Municipal	